PROJET GESTION DES CLUBS

PRESENTATION DE LA MAISON DES LIGUES DE LORRAINE

La Maison des Ligues de Lorraine (M2L) a pour mission de fournir des espaces et des services aux différentes ligues sportives régionales et à d'autres structures hébergées. La M2L est une structure financée par le Conseil Régional de Lorraine dont l'administration est déléguée au Comité Régional Olympique et Sportif de Lorraine (CROSL).

LE CONTEXTE

La Maison des Ligue possède plusieurs logiciels pour gérer les clubs au sein des Ligues ainsi que pour gérer les adhérents. Elle souhaite concevoir un nouveau logiciel pour regrouper toutes les activités. Le logiciel sera un logiciel interne à la Maison des Ligue, il ne sera déployé que sur certains postes administratifs.

PRESENTATION GLOBALE DU PROJET

Le logiciel doit permettre la gestion au quotidien des clubs de la M2L, de leurs adhérents ainsi que des événements qui sont organisés par les clubs.

On pourra ajouter, supprimer ou modifier un club.

Chaque club aura des adhérents, on pourra ajouter, supprimer ou modifier les adhérents pour chaque club.

Chaque club organise des évènements, par exemple des tournois ou des soirées spéciales, la Maison des Ligues doit pouvoir gérer tous les événements avec le nouveau logiciel. Elle doit pouvoir facilement accéder aux prochains événements organisés par le club.

DESCRIPTION DU PROJET

LES CLUBS

On doit pouvoir afficher toutes les informations du club. <u>Exemple de description des</u> données d'un club.

Nom du club	Lien du site du club	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Email
Club de Tennis	tennis.com	2 rue des mariniers	92140	Clamart	06 66 66 66	tennis@gmail.com

LES ADHERENTS

Chaque club a ses propres adhérents. Exemple de données d'un adhérent :

Nom	Prenom	Date de Naissance	Adresse	Code Postal	Ville
MARTIN	Michael	29/10/1998	20 rue de Gasco	92140	Clamart
MARTIN	Laura	31/01/2000	20 rue de Gasco	92140	Clamart

On pourra afficher des statistiques sur les cotisations : les cotisations totales, le nombre d'adhérents dans le club, la cotisation la plus élevée d'un club et son propriétaire.

LES EVENEMENTS

Les évènements seront liés aux clubs qui les ont créés. De plus, des adhérents pourront participer à ces évènements. Un évènement à un nom, une date de début et une date de fin.

CONCEPTION DU LOGICIEL

L'application doit être facilement utilisable même par une personne qui ne possède aucune connaissance en informatique. Un menu permettra de facilement naviguer dans les différentes options du logiciel.

Le logiciel doit s'installer en quelques minutes sur un poste client.

CADRE JURIDIQUE

L'objet du contrat : Réalisation d'un logiciel de gestion des clubs pour la Maison des Liques.

Les lieux d'exécution et de livraison : La Maison des Ligues met à la disposition dans ses locaux tout le matériel pour développer le logiciel. La Maison des Ligues s'engage à répondre à toute demande matérielle qui rentre dans le cadre du projet. Le développement se fera à l'intérieur des locaux de la Maison des Ligues.

Les différents jalons du contrat : Le contrat commencera le 20 janvier, il se terminera le 1er juin. Le logiciel sera installé sur les serveur de la Maison des Ligues et sera entièrement fonctionnel.

Les documents techniques ainsi que les cahiers de tests devront être envoyés le 30 mai au plus tard à la Maison des Ligues.

Si le logiciel n'est pas accepté par les Maison des Ligues aux dates mentionnés cidessus, des pénalités de 200 euros par jour seront appliqués.

Livraison attendue et maintenance: Tous les code source devront être remis à la Maison des Ligues. La période de maintenance s'étendra sur une période de 6 mois à partir de l'acceptation du logiciel par la Maison des Ligues. Pendant cette période la Maison des Ligues remontera tous les problèmes. Un bug de priorité critique doit être résolu en deux heures, un bug majeur en quatre heures. Tout dépassement de temps entrainera une pénalité de 50 euros par heure.